

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mercredi dix avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Philippe GALL, Noël GARDEN, Julien FIAT, Christophe RUET

Absents excusés : Nathalie BOCQUERAZ, Christophe PROUVOST, Béatrice FIAT

Procurations : Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ
Christophe PROUVOST donne pouvoir à Noël GARDEN

Votants : 9

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-11 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Madame le Maire, Nicole FAURE quitte la salle du conseil.

Sous la présidence de Madame Andrée BOCQUERAZ le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 pour le budget communal, qui s'établit ainsi :

SECTION INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2022	223 248.73€
Résultat de l'exercice 2023	- 89 522.50€
Résultat cumulé au 31 décembre 2023	133 726.23€
Restes à réaliser	- 198 696.94€
Résultat définitif	- 64 970.71€

SECTION FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de l'exercice 2022(a)	249 100.22€
Part affectée à l'investissement en 2022 = c/1068 de 2023 (b)	25 000.00€
Net disponible au titre de l'excédent reporté (c=a-b)	224 100.22€
Résultat de l'exercice 2023 (d)	91 986.97€
Résultat cumulé au 31 décembre 2023 (c+d)	316 087.19€

Hors la présence de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, identiques au compte de gestion de la trésorerie,
- AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

La 2^{ème} adjointe,
Andrée BOCQUERAZ

